



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023.04.08

Commune de Plougestel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 13 avril 2023

Compte financier unique 2022 - Budget lotissement de Kerdrevel

DATE DE CONVOCATION

07 avril 2023

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 31

Nombre d'absents : 1

Procurations : 1

Nombre de votants : 31

Vote

Ayant voté pour 30

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 1

N'ayant pas pris part au vote 1

L'an 2023 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, François THOUROUDE, Tiphaine BOISSON, Guillaume PARANT, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Julie MERCIER, DOMINIQUE CAP

Etaient représentés :

Loise QUERE À Sylvain GANGLOFF

Compte financier unique 2022 - Budget lotissement de Kerdrevel

Rapporteur :**Jean-Paul TOULLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance des pièces annexes afférentes au « Budget Lotissement de Kerdrevel » ;

Pris connaissance de la présentation faite aux membres de la Plénière comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AUTORISATIONS BUDGETAIRES DEPENSES	2 513 700,49 €	2 126 671,14 €	4 640 371,63 €
AUTORISATIONS BUDGETAIRES RECETTES	2 513 700,49 €	2 126 671,14 €	4 640 371,63 €
DEPENSES REALISEES	1 490 059,88 €	1 009 321,97 €	2 499 381,85 €
TOTAL DEPENSES	1 490 059,88 €	1 009 321,97 €	2 499 381,85 €
RECETTES REALISEES	1 115 435,47 €	1 110 127,03 €	2 225 562,50 €
TOTAL RECETTES	1 115 435,47 €	1 110 127,03 €	2 225 562,50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	-374 624,41 €	100 805,06 €	-273 819,35 €
RESULTAT DE FONCT. REPORTE 2021 (002)	1 282 691,32 €		1 282 691,32 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2021 (001)		-1 008 871,97 €	-1 008 871,97 €
RESULTAT REEL CUMULE	908 066,91 €	-908 066,91 €	0,00 €

Pris connaissance de la clôture de ce budget avec un résultat définitif excédentaire de 379.482,35€, versé intégralement au budget principal Ville au cours de l'exercice 2022. Aussi, ce budget ne fera pas l'objet d'affectation de résultat.

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2022 « Budget Lotissement de Kerdrevel » susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 06 avril 2023

Délibération du Conseil Municipal : Motion adoptée par 30 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 avril 2023

**Le Maire,
Dominique CAP**



**Le secrétaire de séance,
Rémy JEZEQUEL**



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Affiché le **CERTIFIE EXECUTE** par le Maire

ID : 029-212901896-20230413-2023_04_08-AR

Transmis à la Préfecture le 19 avril 2023
Publié le 19 avril 2023

Présentation du Budget Lotissement de K
Compte financier unique 2022

Le compte financier unique 2022 est établi avec une section de fonctionnement excédentaire à hauteur de 908.066,91€ et une section d'investissement déficitaire à hauteur de 908.066,91€, en résultat cumulé.

- **Section de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2022 (A)	-374.624,41€
Résultat cumulé à fin 2021 (B)	+1.282.691,32€
Résultat cumulé à fin 2022 (A+B)	+908.066,91€

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2021 concernent un bornage pour 450€ et la réalisation du reversement du solde excédentaire de l'opération au budget Ville pour un montant de 379.482,35€.

Les recettes réelles concernent exclusivement l'encaissement du dernier lot vendu (lot 22) pour un montant de 106.112,50€

Les autres mouvements comptables réalisés en 2022 ne portent que sur les écritures de stock propres au budget de lotissement à savoir,

- L'annulation du stock réalisé fin 2021 (dépense de fonctionnement)
- La constatation du stock final réalisé fin 2022 (recette de fonctionnement)

La contraction de toutes ces dépenses et recettes génère un résultat d'exercice déficitaire de 374.624,41€ auquel il faut ajouter le résultat excédentaire cumulé établi à fin 2021 de 1.282.691,32€ pour obtenir le résultat définitif de 2022 cumulé excédentaire de 908.066,91€.

- **Section d'investissement :**

Résultat de l'exercice 2022 (A)	+100.805,06€
Résultat cumulé à fin 2021 (B)	-1.008.871,97€
Résultat cumulé à fin 2022 (A+B)	-908.066,91€

Les mouvements comptables réalisés en section d'investissement sur la contrepassation des écritures de stock établies en l'exception des écritures de gestion des frais accessoires qui pesent uniquement en fonctionnement :

-L'annulation du stock réalisé fin 2021 (recette d'investissement)

-La constatation du stock final réalisé fin 2022 (dépense d'investissement)

Le comparatif entre dépense et recette produit donc un excédent de 100.805,06€ auquel vient s'ajouter le déficit cumulé établi à fin 2021 de 1.008.871,97€ ce qui diminue le déficit cumulé à fin 2022 définitif de 908.066,91€.

Le budget Lotissement de Kerdrevel est ainsi clôturée.